



Val-d'Illiez, le 19 novembre 2021

COMMUNE DE VAL-D'ILLIEZ

AVIS

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Val-d'Illiez porte à la connaissance du public que Mme Annick Dulieu, Rys de Mosbeux 54, BE-4870 Trodz, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi :

Locaux et emplacements	:	Bâtiment sur parcelle n°1805, Au lieu-dit « Les Croix »
Enseigne	:	Champoussin Lodge « Le Carnotzet »
Prestations	:	Offre de mets et de boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à l'emporter et bar
Heures d'ouverture	:	08h00 à 23h00
Début de l'activité	:	18 décembre 2021

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la présente publication.

L'Administration communale